

## **RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT**

## 1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

Panacur Comprimés 250 mg

## 2. COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

### Substance active:

Fenbendazole : 250 mg/comprimé

Pour la liste complète des excipients, voir rubrique 6.1.

## 3. FORME PHARMACEUTIQUE

Comprimés.

## 4. INFORMATIONS CLINIQUES

### 4.1 Espèces cibles

Chiens et chats.

### 4.2 Indications d'utilisation, en spécifiant les espèces cibles

Pour le traitement des chiens et chats infestés par les formes matures et immatures des nématodes et cestodes gastro-intestinaux.

Pour la prévention et le contrôle des infections à *Giardia* chez les chiens.

Chez le chien : *Toxocara canis*, *Toxascaris leonina*, *Uncinaria stenocephala*, *Ancylostoma caninum*, *Trichuris vulpis*, *Taenia pisiformis*, *Taenia hydatigena*, *Giardia*.

Chez le chat : *Toxocara cati*, *Toxascaris leonina*, *Ancylostoma tubaeforma*, *Taenia taeniaformis*, *Ollulanus*, *Aelurostrongylus*.

### 4.3 Contre-indications

Aucune.

### 4.4 Mises en garde particulières aux chiens et chats

Aucune.

### 4.5 Précautions particulières d'emploi

#### Précautions particulières d'emploi chez l'animal

Sans objet.

#### Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Se laver les mains après utilisation.

### 4.6 Effets indésirables (fréquence et gravité)

Dans de très rares cas, des vomissements et une diarrhée modérée peuvent survenir chez les chats.

Dans de rares cas, des troubles gastro-intestinaux (tels que des vomissements et une diarrhée modérée) peuvent apparaître chez les chiens.

Dans de très rares cas, des réactions allergiques peuvent survenir chez les chiens.

#### 4.7 Utilisation en cas de gravidité, de lactation ou de ponte

Il faut observer une réticence au début de la gestation concernant des effets embryotoxiques potentiels.

#### 4.8 Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions

L'administration de Panacur est compatible avec des vaccinations et d'autres traitements simultanés, par exemple avec des antibiotiques.

#### 4.9 Posologie et voie d'administration

Le dosage de base est 50 mg par kg de poids vif pendant 3 jours consécutifs pour le traitement des infestations cliniques avec des vers chez les chiens et chats adultes ou chiots et chatons sevrés âgés de moins de 6 mois et pour la prévention et le contrôle des infections à *Giardia* chez les chiens.

<i>Poids vif</i>	<i>Dosage</i>
2,5 kg	1/2 comprimé par jour pendant 3 jours
5 kg	1 comprimé par jour pendant 3 jours
7,5 kg	1 1/2 comprimés par jour pendant 3 jours
10 kg	2 comprimés par jour pendant 3 jours

Pour le traitement de routine des chiens adultes, le dosage recommandé est 100 mg de fenbendazole en une seule dose.

<i>Poids vif</i>	<i>Dosage</i>
2,5 kg	1 comprimé
5 kg	2 comprimés
7,5 kg	3 comprimés
10 kg	4 comprimés

Répéter le traitement en cas de réinfestation naturelle avec des vers parasites.

Un traitement de routine préventif 2 à 4 fois par an est recommandé pour les animaux adultes avec une exposition minimale à l'infestation. Un traitement plus fréquent à intervalles de 6 à 8 semaines est recommandé pour les chiens dans des chenils.

Pour les chiens : les comprimés sont administrés écrasés dans la nourriture ou dissous dans l'eau et mélangé à la nourriture.

Pour les chats : dissoudre les comprimés dans l'eau et mélanger à un peu de nourriture.

L'administration des comprimés seulement dissous dans un peu d'eau n'est pas recommandée.

#### 4.10 Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes), si nécessaire

Aucune réaction spécifique de surdosage connue.

#### 4.11 Temps d'attente

Sans objet.

## 5. PROPRIÉTÉS PHARMACOLOGIQUES

**Groupe pharmacothérapeutique:** Anthelminthiques

**Code ATCvet :** QP52AC13

### 5.1 Propriétés pharmacodynamiques

Le fenbendazole est un anthelminthique qui fait partie du groupe des benzimidazole-carbamates. Son action repose sur une interférence avec le métabolisme énergétique des vers.

Le fenbendazole combat aussi bien les formes matures qu'immatures des vers gastro-intestinaux et pulmonaires. L'effet anthelminthique est basé sur l'inhibition de la polymérisation des tubules et microtubules.

### 5.2 Caractéristiques pharmacocinétiques

Le fenbendazole administré par voie orale n'est résorbé qu'en quantité minimale et est alors métabolisé dans le foie. Le temps de demi-vie du fenbendazole dans le sérum après administration orale de la dose recommandée est 10 - 18 heures chez les bovins, 21 - 33 heures chez les moutons, 10 heures chez les porcs et 12 - 18 heures chez les chiens.

Le fenbendazole et ses métabolites sont répartis dans tout le corps et de fortes concentrations peuvent être enregistrées dans le foie. L'élimination du fenbendazole se fait essentiellement par les matières fécales (< 90 %) et pour une petite partie par les urines et le lait. Le fenbendazole est métabolisé en sulfoxyde, et ensuite en sulfone et amines.

## 6. INFORMATIONS PHARMACEUTIQUES

### 6.1 Liste des excipients

Lactosum, Maydis amylum, Silicii dioxydum colloïdale, Hydroxyethylcellulosum, Amylopectinum glycolatum natricum, Magnesii stearas.

### 6.2 Incompatibilités

Aucune connue.

### 6.3 Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 5 ans.

### 6.4 Précautions particulières de conservation

À conserver en dessous de 25° C

### 6.5 Nature et composition du conditionnement primaire

Boîte de 10 comprimés en emballage blister.

Boîte de 20 comprimés en emballage blister.

Boîte de 50 comprimés en emballage blister.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

**6.6 Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments**

Tous médicaments vétérinaires non utilisés ou déchets dérivés de ces médicaments doivent être éliminés conformément aux exigences locales.

**7. TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

Intervet International B.V., Boxmeer, Pays-Bas représenté par  
MSD Animal Health SPRL – Clos du Lynx 5 – 1200 Bruxelles

**8. NUMÉRO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

BE-V143981

**9. DATE DE PREMIÈRE AUTORISATION/RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION**

Date de première autorisation : 23/08/1988  
Date du dernier renouvellement : 07/09/2007

**10. DATE DE MISE À JOUR DU TEXTE**

30/08/2016

**INTERDICTION DE VENTE, DÉLIVRANCE ET/OU D'UTILISATION**

Sans objet.

**Mode de délivrance** : Vente libre.